

Image not found or type unknown



Dégradation par des racines d'un résineux voisin

Par **Corbeda**, le 17/11/2012 à 15:40

Bonjour,

Le chemin d'accès de notre propriété est goudronné jusqu'à notre parking.

Nous avons signalé à notre voisin que les racines de ses sapins d'une quinzaine de mètres de hauteur commençaient à soulever le goudron de notre enrobé.

Il a refusé de faire le nécessaire. 2 ans plus tard notre enrobé est, à cet endroit totalement défoncé.

Nous avons réussi à lui faire couper ses sapins concernés mais il n'accepte pas d'assumer la réfection de l'enrobé.

Que dit le droit en la matière?

Merci Cordialement